



FCPR Quadrille Private Opportunities

Rapport de performance

Deuxième trimestre 2026

— Les Points Clés Quadrille Capital



Performance Nette au 30 juin 2026



Actif Net
du Fonds



Evolution de la Valeur
Liquidative depuis
la création



Valeur Liquidative
de la part A2



Opérations
réalisées

— Rapport de Gestion

Au cours du deuxième trimestre 2026, le Fonds a réalisé quatre nouveaux investissements, représentant un engagement total de 1,6 M€.

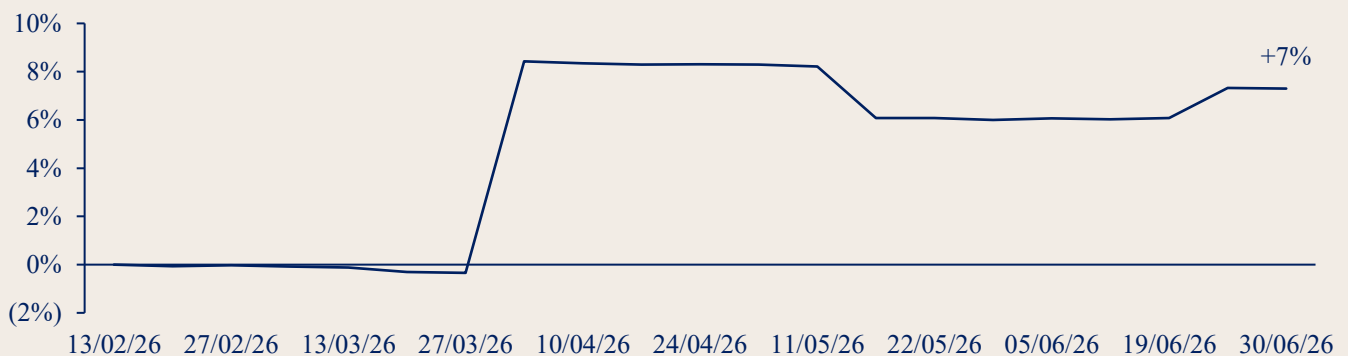
Ces investissements reflètent notre volonté de rééquilibrer progressivement l'exposition géographique du portefeuille vers les Etats-Unis, à travers deux opérations secondaires GP-led sur des actifs technologiques américains.

Ce trimestre marque également le début du déploiement de la poche primaire, avec deux engagements auprès d'un gérant de capital-risque américain de premier plan.

Par ailleurs, le Fonds est désormais référencé auprès de Generali.

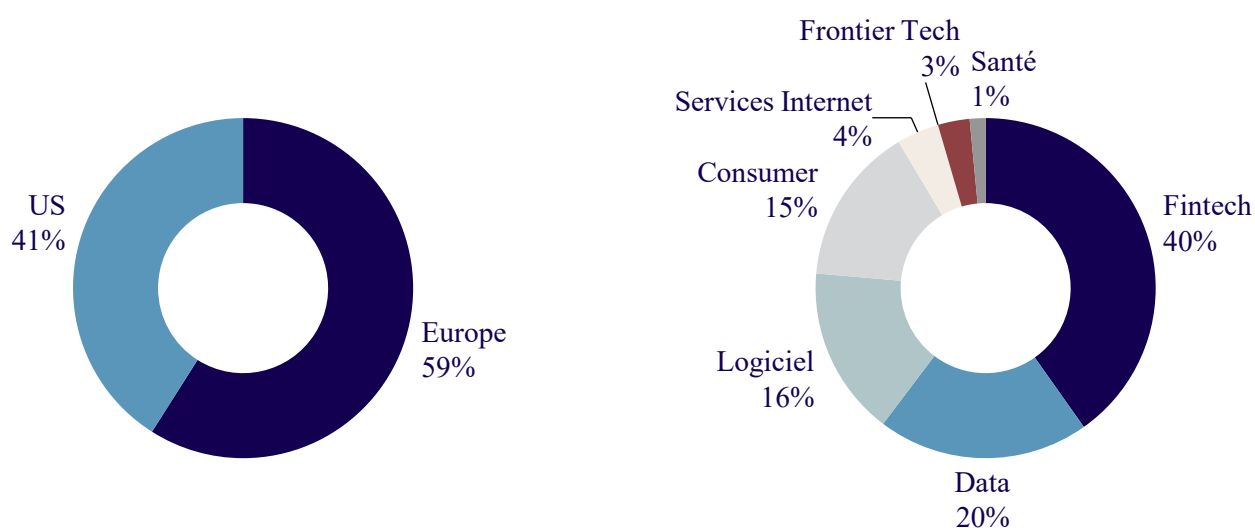
— Évolution De La Valeur Liquidative :

Evolution de la Valeur Liquidative de
la part A2 depuis l'origine



Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Les informations mentionnées dans ce document sont données à titre indicatif et présentent un caractère général. Les opinions exprimées dans ce document n'ont pas le statut de recherche indépendante. Elles ne constituent pas un conseil en investissement, qui suppose une évaluation préalable de chaque situation personnelle. La gestion pratiquée peut entraîner un risque. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

— Exposition Des Actifs Sous-jacents



— Portefeuille Non Coté

Aperçu des premiers actifs du fonds (M€)

Investissement	Date d'investissement	Type	Coût	Produits	Valorisation
Projet Iguane	Mars 2026	LP-Led	1,80	0,10	2,58
TheGuarantors	Avril 2026	GP-Led	0,26	-	0,26
Solace	Avril 2026	GP-Led	0,40	-	0,41
Fonds US Tech 1	Juin 2026	Primary	0,20	-	0,20
Fonds US Tech 2	Juin 2026	Primary	-	-	-

— Sociétés Sous-jacentes – top 5

#	Sociétés	Géographie	Description	Poids dans la VL (%)
1	Qonto	Europe	Néobanque B2B pour PME et indépendants	4,5%
2	solace.	US	Plateforme logicielle permettant aux entreprises d'orchestrer et exploiter leurs données en temps réel à grande échelle	3,3%
3	theGuarantors	US	Solution de garantie locative destinée au marché résidentiel américain	2,8%
4	Dataiku	Europe	Plateforme de data science et d'intelligence artificielle pour développement et déploiement de projets	2,1%
5	Typology.	Europe	Marque de soins de la peau en direct-to-consumer, axée sur des formules minimalistes et transparentes	1,3%
Top 5 sociétés				13,9%
Top 20 sociétés				21,7%

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Les informations mentionnées dans ce document sont données à titre indicatif et présentent un caractère général. Les opinions exprimées dans ce document n'ont pas le statut de recherche indépendante. Elles ne constituent pas un conseil en investissement, qui suppose une évaluation préalable de chaque situation personnelle. La gestion pratiquée peut entraîner un risque. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

— Termes & Conditions

L'équipe de Gestion



Jérôme Chevalier
Partner



Brice Delome
Partner



Alejandra Duran Gil
Partner



Amine Baji
Partner ⁽¹⁾



Augustin Palle
Partner

Informations Générales

Forme juridique	FCPR (fonds commun de placement à risques)
Date de Création	13/02/2026
Code ISIN	Part A1 : FR001400XQ15 Part A2 : FR001400Z0B2 Part S : FR001400Z0D8 Part R : FR0014015236 (<i>Le fond est également disponible pour les clients avertis à partir de 100k€</i>)
Durée de placement recommandée	8 ans
Valorisation du fonds	Hebdomadaire
Société de gestion	Quadrille Capital
Référencement assureur	Generali
Classification SFDR	Article 8
Dépositaire	Société Générale Securities Services
Auditeur	KPMG
Eligibilité (<i>voir conditions selon assureurs</i>)	Unité de compte éligible dans le cadre de l'Assurance Vie, des contrats de capitalisation et de l'épargne retraite
Frais de Gestion (<i>y compris rémunération des intermédiaires chargés de la commercialisation</i>)	Part A2 : 1.5%

Échelle de Risque

Risque plus faible Rendement potentiellement plus faible			Risque plus élevé Rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7

Les données, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur de risque synthétique selon la directive PRIIPS, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de votre FCPR. Il n'est pas certain que la catégorie de risque demeure inchangée, le classement du FCPR étant dès lors susceptible d'évoluer dans le temps.

Note: (1) Liaison entre l'équipe basée en France et le marché américain, sans fournir de conseil en investissement ou de recommandation.

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Les informations mentionnées dans ce document sont données à titre indicatif et présentent un caractère général. Les opinions exprimées dans ce document n'ont pas le statut de recherche indépendante. Elles ne constituent pas un conseil en investissement, qui suppose une évaluation préalable de chaque situation personnelle. La gestion pratiquée peut entraîner un risque. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Liquidité

Assurée dans le cadre de la réglementation assurantielle (selon les conditions des assureurs partenaires). Les rachats ne peuvent être demandés avant la fin d'une période de blocage de 3 ans à compter de la constitution du Fonds.

Quadrille Capital pourra, dans les conditions détaillées à l'article 11.2 du règlement, décider de suspendre provisoirement les rachats de parts du Fonds, dans les cas définis par le Règlement (problème juridique ou force majeure). Afin de faire face aux demandes de rachat, l'actif du Fonds sera investi à 25% minimum dans des actifs liquides.

Commission de Performance

15 % maximum TTC de la performance annuelle du Fonds, si la performance du FCPR est positive et si le taux de rendement interne du Fonds, calculé sur les flux bruts du portefeuille du Fonds, est, à la Date Comptable de l'Exercice Comptable concerné (N) depuis la Date Comptable du troisième (3ème) Exercice Comptable précédent (N-3), supérieur ou égal à six (6) %.

Glossaire

Transaction LP-led :

Opération secondaire initiée par un investisseur (Limited Partner) visant à céder tout ou partie de ses engagements dans un fonds de Private Equity avant son terme.

Transaction GP-led :

Opération initiée par le gestionnaire de fonds (General Partner) consistant à transférer des actifs vers un nouveau véhicule (fonds de continuation). Les LP existants peuvent soit céder leur participation, soit réinvestir aux côtés de nouveaux investisseurs.

— Avertissements et principaux risques

Le fonds commun de placement à risque est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers.

Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce fonds commun de placement à risque décrits à la rubrique « profil de risque » du règlement.

Ce fonds commun de placement à risque n'est pas un fonds « fiscal » et par conséquent, ne permet pas de bénéficier des régimes fiscaux de faveur ouverts à certains investisseurs investissant dans des fonds « fiscaux ».

Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du document d'informations clé et les risques liés au Fonds. Cette documentation est disponible auprès de leur conseiller.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'est nullement obligée de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux souscripteurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marchés importantes. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document.

Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.



16, place de la Madeleine
75008 Paris, France
+33 (0)1 79 74 23 40
www.quadrillecapital.com